

Note « Stratégie de la Commission pour accélérer l'adoption de l'IA dans l'industrie et la science européenne » (*Apply AI Strategy*)

Contexte :

L'IA doit être développée au niveau européen, dans un contexte de course internationale de l'innovation et pour faire face à des géants comme la Chine ou les Etats-Unis. Alors que l'IA pourrait bénéficier de certains fonds (à l'image du Fonds européen pour la compétitivité ou Horizon Europe), la Commission a aussi annoncé, **le 8 octobre**, une **stratégie spécifique visant à encourager l'intégration de l'IA par l'industrie et le secteur scientifique européen : la Stratégie d'application de l'IA (*Apply AI Strategy*).**

La stratégie encourage une politique donnant la **priorité à l'IA (*AI first*)**, dans le cadre de laquelle l'IA est considérée comme une solution potentielle chaque fois que les organisations prennent des décisions stratégiques ou politiques, en tenant soigneusement compte des avantages et des risques de cette technologie. La stratégie promeut également une approche « buy European », en particulier pour le secteur public, en mettant **l'accent sur les solutions d'IA *open source***.

1. Objectif général

Le développement et l'utilisation de l'IA représentent une occasion majeure pour l'Europe de **booster sa recherche, son innovation, sa compétitivité et son économie** de manière générale. L'objectif de la stratégie de la Commission est de permettre **l'adoption de cette technologie afin de renforcer l'industrie et la recherche européennes**. Il s'agit notamment d'encourager **les PME et les petites structures**.

C'est aussi un enjeu de souveraineté et de résilience pour l'UE, alors que l'IA est largement investie par les autres puissances. Si l'Europe ne parvient pas à suivre la compétition et la marche forcée vers l'innovation, elle ne pourra utiliser les nouvelles technologies sur ses propres règles.

Le **Centre commun de recherche (JRC)** met en avant dans son [rapport](#) le potentiel de l'IA pour la recherche scientifique. Les scientifiques utilisent les outils offerts par l'IA pour des domaines et des tâches variées, ce qui leur permet d'innover très concrètement. **Les innovations et progrès réalisés sont identifiés comme facteurs de compétitivité**. De plus, l'UE compte un **réservoir de talents et d'experts** important, puisqu'elle compte la plus forte proportion d'acteurs impliqués dans la recherche en IA. En outre, le Centre met en avant **la nécessité d'infrastructures, de ressources et bonnes pratiques partagées**.

La **Stratégie d'application de l'IA** complète le Plan pour le Continent IA et elle se décline en 3 grandes sections :

- **Initiatives phares sectorielles,**
- **Défis transversaux,**
- **Mécanisme unique de gouvernance.**

Cette stratégie est par ailleurs accompagnée d'une stratégie d'IA dans la science, qui annonce [RAISE](#) comme une initiative phare et couvre l'adoption de l'IA dans les différentes disciplines scientifiques.



2. Adopter l'IA dans des secteurs clés

La stratégie identifie 11 secteurs dans lesquels l'IA doit être adoptée et développée par leurs acteurs :

- La santé et l'industrie pharmaceutique,
- La robotique,
- L'industrie, l'ingénierie et la construction,
- La défense la sécurité et l'espace,
- La mobilité, les transports et l'automobile,
- Les télécommunications,
- L'énergie,
- Le climat et l'environnement,
- L'agro-alimentaire,
- La culture, la création et les médias,
- Le secteur public.

a) Santé et l'industrie pharmaceutique

L'IA pourrait jouer un rôle important pour ce domaine, **contribuer aux progrès et soutenir les systèmes de santé** dans un contexte de pression sur ces derniers. Il peut par exemple s'agir d'aide aux décisions médicales, de réduction de la charge administrative des hôpitaux ou encore d'assurer le suivi de patients. Cependant, l'IA demeure peu utilisée du fait de divers obstacles.

Pour remédier à son absence dans le secteur de la santé, il est prévu de :

- **Mettre en place des centres européens de dépistage avancés fondés sur l'IA** pour introduire des outils innovants de prévention et de diagnostic.
 - o L'objectif est de permettre la **détection précoce de pathologie**, et de soutenir la prise de décision clinique. Ils permettraient de donner accès à de grandes bases de données aux personnels de soins sur la base de [l'Espace européen des données de santé](#).
- Établir un **réseau d'expertise européen en déploiement de l'IA dans le secteur médical** : échange de bonnes pratiques.

L'IA pourrait également être un atout pour la **découverte de nouveaux traitements, médicaments et la découverte de nouveaux usages à ceux déjà existants**.

Pour soutenir l'adoption de l'IA dans le développement de médicaments, la Commission va :

- Lancer un **défi en matière de découverte de médicaments fondée sur l'IA**, visant à identifier de nouveaux médicaments potentiels pouvant répondre à des besoins médicaux non satisfaits et traiter des maladies difficiles à guérir, telles que la maladie d'Alzheimer ou certains cancers.

b) Robotique

La Commission **souhaite intégrer l'IA dans le développement de la robotique**, afin d'aboutir à des **innovations** telles que les robots cognitifs ou des drones autonomes mobilisables dans un large panel de secteur (défense, industrie, santé, agriculture, etc.).



Pour ce faire, sera mis en place :

- Un **catalyseur pour favoriser l'adoption dans la robotique européenne**, pour mettre en lien les développeurs et les industriels en collaboration avec la [AI, Data and Robotics Association](#). La Commission financera aussi le développement de filières d'accélération sectorielles pour déployer la robotique reposant sur l'IA.

c) Industrie, l'ingénierie et la construction

Le secteur industriel européen est composé de **2,2 millions d'entreprises, principalement des PME**, emploie **30 millions de personnes et représente environ 14 % du PIB**. Malgré les atouts européens, la production européenne a connu de fortes délocalisations dans des régions moins coûteuses, réduisant la **compétitivité**, la **résilience** et l'**autonomie stratégique**.

La Commission considère que l'IA pourrait renverser ce phénomène, et va :

- **Soutenir le développement de modèles d'IA de pointe et d'agents d'IA adaptés au secteur manufacturier** : la Commission facilitera la mise en commun des données entre les acteurs industriels via des **tiers de confiance** notamment en construisant l'Espace de données pour la fabrication et la future [Stratégie de l'Union européenne des données](#).
- **Financer le développement de filières d'accélération pour l'adoption de l'IA dans le secteur manufacturier** : l'objectif est d'assurer un meilleur lien entre la recherche et le déploiement.

d) Défense, sécurité et espace

L'IA est sur le point de **bouleverser les questions de défense, de sécurité et la nature des conflits**. La part de l'IA dans le secteur de la défense, et le développement du double usage va considérablement augmenter. Elle peut offrir une **supériorité stratégique** importante dans les zones de combats comme il est avancé dans le [Livre blanc sur la défense européenne – Readiness 2030](#). L'instrument [SAFE](#) permettra aux EM d'**investir dans la défense y compris dans l'IA**.

L'IA révolutionnera aussi le secteur spatial, et permettra de développer le potentiel du secteur européen et de développer la compétitivité, la résilience et de mettre au point des technologies avancées.

Pour permettre l'application de l'IA dans ces domaines, la Commission veut :

- **Établir une Feuille de route pour la transformation de la défense européenne**, comprenant l'**incorporation de l'IA** et en favorisant l'entrée d'acteurs de l'innovation et de la deep tech,
- **Accélérer le développement et le déploiement des capacités européennes de suivi opérationnel et de commandement et contrôle (C2) intégrant l'IA** notamment par grâce [au Fonds européen de défense \(EDF\)](#),
- Déployer une **infrastructure européenne stratégique et dédiée** (ex : giga usine d'IA),
- Soutenir la **conformité à l'IA dans la fabrication et les opérations spatiales de l'UE**.

Ces initiatives seront couplées aux **efforts des Etats membres via l'élaboration de la feuille de route sur la préparation du secteur de la défense**, ainsi qu'aux autres cadres réglementaires permettant l'intégration de l'IA dans la défense.

L'IA peut également constituer un **atout pour la sécurité, la lutte contre la cybercriminalité, le terrorisme et les organisations criminelles** comme l'explique la [Stratégie de l'Union européenne pour la sécurité intérieure](#)



(ProtectEU). Cela permettrait entre autres d'aider les autorités à **lutter contre les nouveaux dangers et les utilisations malveillantes d'IA**.

La stratégie prévoit de :

- Favoriser le **développement et l'adoption de solutions d'IA à des fins de sécurité intérieure**,
- Financer des projets visant à **développer et déployer des outils, technologies et services de cybersécurité reposant sur l'IA**,
- Soutenir **l'interopérabilité et l'intégration fiable de l'IA dans les architectures, infrastructures et systèmes de surveillance de cybersécurité**.

e) Mobilité, transports et automobile

L'IA peut faciliter le passage à des **mobilités plus durables, la gestion des flux de trafics**, ou encore remplir des **considérations logistiques**.

La Commission va :

- **Exploiter les usines d'IA et les gigafactories pour accélérer le développement de modèles d'IA innovants et de plateformes logicielles communes pour la conduite automatisée et les systèmes de gestion des véhicules**
- Lancer l'initiative [« Autonomous Drive Ambition Cities »](#)

f) Télécommunications

Dans ce domaine l'IA peut rendre possible **l'automatisation, optimisation des réseaux et amélioration de l'expérience client**. Ainsi pour encourager son incorporation la stratégie prévoit de :

- **Promouvoir les capacités européennes en dispositifs d'IA en périphérie (Edge AI)** en apportant un soutien dédié
- Créer une **plateforme européenne d'IA pour les télécommunications** destinée aux opérateurs télécom, aux fournisseurs et aux industries utilisatrices.

g) Energie

Dans ce secteur cette technologie **peut améliorer l'efficacité et l'optimisation énergétique** dans toutes les étapes entre la production et la consommation. Pourtant elle est encore peu incorporée. Pour remédier à cela la Commission va :

- **Soutenir le développement de modèles d'IA visant à améliorer la prévision, l'optimisation, les jumeaux numériques et l'équilibrage des systèmes au sein du système énergétique**.

Une attention sera portée **aux conséquences de l'IA sur la consommation énergétique, en particulier des centres de stockage de données**, et veiller à ce qu'elle bénéficie des ressources nécessaires. L'objectif est d'assurer une **utilisation optimisée et efficace de l'énergie**. Pour cela, la Commission adoptera une demande de normalisation concernant les processus communs de reporting et de documentation sur l'impact des systèmes d'IA et des modèles à usage général sur la consommation énergétique.

h) Climat et environnement

L'IA peut constituer **un outil pour l'observation environnementale, la détection d'aléas climatiques** (sécheresses, feux, inondations, etc.) ou encore la **prise de décision** s'agissant de la résilience et des ambitions écologiques.

Pour encourager l'utilisation de l'IA dans ce secteur, la Commission va :

- Déployer un **modèle de pointe open source pour les systèmes terrestres et les applications et services associés alimentés par l'IA**, permettant d'améliorer les prévisions météorologiques, la surveillance de la Terre et la simulation de scénarios, dans le cadre de la prochaine étape de [Destination Earth](#).

i) Agro-alimentaire

L'adoption de l'IA demeure limitée du fait **d'un manque de données de qualité, ou aussi d'une réticence des agriculteurs** à son utilisation en raison d'un manque de compétences, de temps ou d'une peur d'une perte de contrôle sur les décisions. Cependant, elle peut permettre de révolutionner la production agricole tout en veillant aux conséquences environnementales et climatiques.

La Commission prévoit donc de :

- Favoriser la **création d'une plateforme d'IA agroalimentaire** qui facilitera l'adoption d'outils et d'applications agricoles spécialisés intégrant l'IA.

j) Culture, création et médias

L'IA peut ouvrir horizons nouveaux dans la culture, qu'il s'agisse de la création cinématographique, de la musique ou encore des médias et assurer une **diversité plus grande de contenus, leur accessibilité et leur inclusivité**. Elle peut, en outre, favoriser la **préservation de l'héritage culturel**. En revanche son utilisation soulève des **questions éthiques, de propriété intellectuelle, de création, de compétences, ou enfin de financements**.

Considérant ces éléments la stratégie va :

- Favoriser le **développement de micro-studios** à travers l'UE spécialisés dans la production virtuelle enrichie par l'IA,
- Accompagner le **développement de plateformes paneuropéennes utilisant des technologies d'IA multilingues**,
- Lancer une étude ciblée pour explorer les **enjeux juridiques liés aux contenus générés par l'IA**.

k) Secteur public

L'IA pourrait constituer un instrument améliorant considérablement **l'efficacité des administrations et organismes publics**. A l'inverse, l'augmentation de la demande des administrations pour des solutions d'IA open source made in Europe pourrait renforcer le développement des startups. Ceci permettrait de renforcer la souveraineté de l'UE en matière d'IA.

Cela pose **des questions majeures de sécurité, de transparence et de coordination entre les Etats membres**.



Pour soutenir l'application de l'IA, la Commission va :

- Créer une **boîte à outils d'IA dédiée aux administrations publiques**,
- **Accélérer l'adoption de solutions d'IA** générative européennes, évolutives et répliquables **au sein des administrations publiques** (en particulier pour l'éducation),
- Réviser le [Cadre européen d'interopérabilité](#) afin d'y intégrer des orientations permettant la mise en œuvre de politiques sur l'IA au sein des administrations publiques européenne.

3) S'attaquer aux défis transversaux

a) Renforcer les opportunités pour les PME européennes

Les **PME** représentent plus de **90% des entreprises européennes** et ont beaucoup de **difficultés à intégrer l'IA**. Elles nécessitent des solutions qui leur soient appropriées. Pour renforcer cela la Commission a créé les [Pôles européens d'innovation numérique](#) (EDIH).

Ces pôles seront centrés sur les **besoins des PME** et pour permettre l'accès à [l'Écosystème européen de l'innovation en IA](#).

Pour encourager cette initiative la Commission va :

- Lancer un **appel à manifestation d'intérêt** invitant les entreprises européennes à **partager leurs modèles et systèmes d'IA** avec le réseau des Pôles européens d'innovation numérique (EDIH).

b) Former une main d'œuvre compétente en IA dans tous les secteurs

Un accent doit être mis sur la **formation de la main d'œuvre sur l'IA** aussi bien pour intégrer l'IA dans les différents secteurs, que pour garantir des emplois qualifiés et de qualité.

Ainsi, pour chaque secteur de la stratégie la Commission va :

- Fournir un **accès à des formations pratiques sur l'utilisation de l'IA** via [l'Académie des compétences en IA](#) (AI Skills Academy)
- Encourager **l'implication de l'industrie dans le développement et la reconversion des compétences en IA**, notamment via le Pacte pour les compétences, et offrir un accès à des opportunités de formation supplémentaires aux travailleurs des secteurs en restructuration ou exposés au risque de perte d'emploi, y compris en raison de l'IA, via la Garantie de compétences, annoncée dans le cadre de l'Union des compétences.

Pour les **secteurs particulièrement en besoin de talents en IA** :

- Financer des **programmes « IA pour les entreprises »** (*executive master*) visant à développer des profils hybrides,
- Créer un **« laboratoire pour entrepreneurs en IA »** qui réunirait des diplômés en IA avec des mentors entrepreneuriaux issus d'entreprises IA existantes.

Enfin, une surveillance active aura lieu sur **les impacts de l'IA sur le marché du travail**.

c) Soutenir l'IA comme facteur de production

La Commission :

- Lancera et coordonnera une **Initiative 'frontier AI' pour accélérer les progrès des capacités d'IA de pointe en Europe**, en réunissant les principaux acteurs industriels et académiques et en soutenant les efforts stratégiques. Pour favoriser la collaboration, la communauté sera réunie via un appel à manifestations d'intérêt. L'initiative traitera les goulots d'étranglement de l'écosystème et la demande en aval de l'industrie européenne, renforçant à la fois la compétitivité et la souveraineté dans le développement de l'IA de pointe.

Les modèles 'frontier AI' sont les modèles d'AI les plus avancés technologiquement.

Cette initiative sera complémentaire à d'autres instruments tels que la [Stratégie européenne pour les start-ups et scale-ups](#) et le [Règlement sur l'accélérateur industriel](#).

Selon la Commission, l'adoption d'IA européennes dans toute l'industrie permettra de **gagner en efficacité et de moderniser les modèles et écosystèmes de production**.

Elle souhaite soutenir **le développement de capacités souveraines en Frontier IA et d'agents IA** (systèmes d'IA capables de prendre des décisions et d'agir de manière autonome). [Horizon Europe](#) et le futur [Fonds pour la compétitivité](#) (ECF) permettront de financer **le développement et déploiement de l'IA**.

La stratégie présentée ici, s'accompagne de la [Stratégie européenne pour l'IA dans la science](#) qui se concentre sur l'utilisation de l'IA dans la recherche scientifique en Europe dans toutes les disciplines et s'appuiera sur **RAISE qui regroupera des ressources stratégiques** (financement, calcul, données et talents).

RAISE sera organisé sur **deux piliers** :

- **Science for AI** (Science pour l'IA), soutenant la recherche fondamentale pour faire progresser les capacités centrales de l'IA, en particulier la *Frontier AI* sûre et sécurisée
- **AI in Science** (l'IA dans la Science), promouvant l'utilisation de l'IA pour le progrès dans différentes disciplines scientifiques.

d) Garantir la confiance sur le marché européen

La Commission compte redoubler **d'effort pour assurer la conformité avec le [Règlement sur l'IA](#)** dans l'adoption sur l'IA, afin de réduire l'incertitude et d'apporter de la stabilité et de la lisibilité.

Comme annoncé dans le [Plan d'action pour le continent de l'IA](#), la Commission a mis en place le [Service Desk du Règlement sur l'IA](#), un **guichet centralisé permettant d'accéder à toutes les informations pertinentes sur le texte**.

Ce dispositif comprend **une plateforme d'information unique dotée d'outils interactifs**, notamment un outil de vérification de conformité, destiné à aider les acteurs à déterminer s'ils sont soumis à des obligations légales et à comprendre les étapes à suivre pour s'y conformer.

La Commission va travailler sur **de nouvelles lignes directrices sur l'application du Règlement** :

- Concernant la classification des systèmes d'IA à haut risque,
- Sur l'articulation du règlement sur l'IA avec d'autres législations de l'Union.



4) Etablir un mécanisme de gouvernance unique

Des efforts seront fournis pour **inclure les acteurs du secteur dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques**. Notamment en :

- **Transformant l'actuelle [Alliance pour l'IA](#) en un forum de coordination pour les parties prenantes de la stratégie *Apply AI* et les décideurs politiques.**
- **Mettre en place un Observatoire de l'IA** afin de fournir des indicateurs solides permettant d'évaluer l'impact de l'IA dans les secteurs actuellement recensés et futurs, de suivre les évolutions et les tendances, ainsi que les changements qu'elle pourrait entraîner sur le marché du travail.

Le [Comité de l'IA](#), établi dans le cadre du **Règlement sur l'IA**, demeurera le principal forum de discussion sur l'IA avec les États membres et sera régulièrement tenu informé des activités menées dans le cadre de l'**Alliance Apply AI**.

- La Commission invite les États membres à **aligner leurs stratégies nationales d'IA sur l'approche sectorielle de cette stratégie**

Pour finir, l'UE s'engage en faveur de la **coopération internationale**, avec ses partenaires de confiance, en matière d'IA.

5) Conclusion

L'IA est au cœur **d'enjeux de souveraineté, de résilience et de sécurité pour l'UE**. Cette stratégie a pour but de d'accompagner aussi bien les industries que le secteur, dans la compréhension et l'adoption des solutions et possibilités offertes par cette technologie. Cette stratégie entend **être à la hauteur de ces enjeux de taille**.



Plus d'informations :

- [Communiqué de presse](#).
- [Stratégie Apply AI](#) et [annexes](#) ; [fiche d'information](#).
- [Stratégie Apply AI in Science](#) ; [fiche d'information](#).

